



Des légendes dans le ciel, mais moins de monde au sol

ÉCUVILLENS • Les 18^{es} Rencontres internationales d'Oldtimers ont attiré, ce week-end, 4500 personnes. C'est moins que l'année passée.



Parler avec les pilotes, toucher les avions, déambuler parmi les vieilles mécaniques: c'est tout le charme des RIO, qui se veulent avant tout des rencontres. VINCENT MURITH

KESSAVA PACKIRY

Du monde, mais moins que d'habitude: les 18^{es} Rencontres internationales d'Oldtimers (RIO), à Ecuwillens, ont attiré samedi et dimanche 4500 personnes, contre 6000 l'an dernier. Est-ce dû à la forte chaleur? A l'Eurofoot? A l'offre importante en terme de manifestations du week-end? Les organisateurs n'ont pas la réponse. «Mais nous avons eu un dimanche un peu bizarre; d'habitude, c'est ce jour-là que nous enregistrons le plus grand nombre d'entrées. Cette année, c'est le samedi que les gens sont surtout venus», raconte Jean-Daniel Sauterel, président des RIO.

Le budget de 100 000 francs ne sera vraisemblablement pas tenu. «Je reste assez pessimiste», confie le président. «Il y a l'affluence, et les sponsors, de plus en plus difficiles à trouver.» Surtout en cette année de l'Eurofoot...

Le charme des RIO

Dommage: l'affiche de ces deux journées dédiées à la vieille mécanique, essentiellement volante, était pourtant belle. Une soixantaine d'avions se sont retrouvés à Ecuwillens, dont une légende: le bimoteur De Havilland Dove DH 104. Construit dans les années 40, il n'existe plus que dix de

ces appareils dans le monde. Dont celui venu tout exprès de Dusseldorf (Allemagne). Il est si beau que la famille d'Angleterre l'avait adopté, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, pour en faire son avion officiel.

Le public a également pu déambuler entre les Stampe, Stearman, Piper Cub ou autre Pilatus P2, sans oublier de superbes voitures telles que des Studebaker, des Bugatti, des Yrsan et des MG. Le tout dans une ambiance jazzy de la Belle Epoque. C'est ce qui fait tout le charme et la spécificité des RIO, qui se veulent avant tout des rencontres, sans restrictions, à l'opposé des meetings aériens. «Il s'agit de rencontres au pluriel. La rencontre du public avec les avions, qu'ils peuvent toucher, avec les pilotes, avec qui ils peuvent discuter», insiste Jean-Daniel Sauterel.

En bout de piste

«Pour nous, il s'agit aussi d'une rencontre avec les autres équipages et propriétaires de vieilles machines. C'est une source d'adresses inestimable lorsqu'il s'agit de partager nos savoir-faire, de trouver des pièces de rechanges... Enfin, depuis sept ou huit ans maintenant, nous avons également ouvert la manifestation aux proprié-

étaires de vieilles voitures. Nous partageons la même passion, les mêmes soucis.»

Jean-Daniel Sauterel tire tout de même un bilan positif de cette 18^e édition. Et pense déjà au futur. «J'ai toujours dit que j'arrêteraient au terme de la 20^e édition. Avec un spécial vingt ans, qui réunirait toutes les légendes volantes que nous avons accueillies à Ecuwillens. Et là, il nous faudrait disposer de tout l'aérodrome. Mais nous arrivons un peu au bout de ce que l'on peut faire, compte tenu de la longueur de la piste, qui est de 800 mètres. Le Nord Atlas, avion de la Seconde Guerre mondiale, ne pourra jamais venir ici par exemple.»

Des passionnés

Le De Havilland, lui, a besoin de 700 mètres pour décoller. C'était juste. «On peut toujours les «arracher» avant. Mais on ne veut pas pousser les moteurs non plus», relève Jean-Daniel Sauterel.

Les RIO doivent leur existence à des passionnés de la vieille mécanique, réunis au sein de l'Aérotique, qui a pour but la restauration et le maintien en état de vol d'avions anciens. «Nous contribuons à la sauvegarde du patrimoine aéronautique. Ça nous paraît important», insiste Jean-Daniel Sauterel. |

AGRESSIVITÉ

Un week-end chaud

KESSAVA PACKIRY

La chaleur et l'alcool aidant, certaines personnes ont adopté un comportement plutôt agressif ce week-end. Selon les communiqués de la police cantonale, on relève deux cas de lésions corporelles, et un de voies de fait et menaces.

Ainsi, vendredi vers 10 h 30, la police fribourgeoise a dû intervenir à Vuadens pour une altercation entre plusieurs personnes. «Sur place, les agents ont constaté qu'une personne était légèrement blessée et couchée au sol», indique le communiqué. La victime a été transportée à l'hôpital.

«A la suite de recherches dans le secteur, la police a procédé à l'interpellation de trois individus. Il a pu être établi qu'ils étaient impliqués dans l'altercation.» Sur ordre de l'officier de police judiciaire, ils ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête. La victime a pu quitter l'hôpital dans la journée. Au terme des investigations, les trois individus ont été relaxés. Ils seront dénoncés pour lésions corporelles et infractions à la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.» Jean-Pascal Tercier, officier de police judiciaire, précise que la bagarre a opposé des requérants d'asile. «Mais les causes de cette altercation restent pour l'heure inconnues.»

Samedi, vers 4 heures du matin, la police a une nouvelle fois dû intervenir. A Estavayer-le-Lac cette fois, dans un établissement public, pour des clients indésirables. «Les agents ont constaté que trois individus, fortement sous l'influence de l'alcool, ont endommagé du mobilier à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. En outre, ils ont blessé

une personne à la tête avec une bouteille. La victime a été acheminée à l'hôpital d'Yverdon», précise le communiqué.

La police a dû faire usage de la force afin de maîtriser les protagonistes qui ont été placés en garde à vue. Les causes de l'altercation n'ont pour l'heure pas été établies avec certitude. Au terme des investigations, les trois individus ont été relaxés.

Dimanche enfin, vers 2 h 15, c'est une bagarre générale qui a nécessité l'intervention des forces de l'ordre, en Vieille-Ville de Fribourg. Selon le communiqué, une trentaine de personnes étaient présentes, dont plusieurs qui retenaient un individu. «De l'enquête, il ressort que la personne retenue et un de ses amis se seraient bagarrés avec un groupe de personnes. Ces deux individus ont menacé des tiers avec deux couteaux et une arme à feu.»

Quatre coups de feu ont ainsi été tirés en direction du sol. Ces deux individus alcoolisés ont été placés en garde à vue, entendus et ont déclaré que les quatre coups de feu ont été tirés au moyen d'un pistolet d'alarme. «Malgré des recherches, l'arme n'a pas pu être retrouvée. Personne n'a été hospitalisé et les deux individus ont été relaxés au terme des investigations.»

Jean-Daniel Tercier ajoute que la police a dû intervenir à d'autres reprises à Fribourg ce week-end, pour des cas de conduite sous l'influence de l'alcool, et pour des tapages nocturnes causés par des individus avinés. Enfin, la police s'est également rendue à Onnens dimanche, où la jeunesse de Neyruz s'est fait dérober son... char! (voir en page 15) |

MÉMENTO

- > **CONFÉRENCE** «La géobiologie ou comment interagir avec notre mère la Terre». Centre de santé de la Voie du milieu, Beaumont 9b, 19 h 30. Ins. au 026 411 30 54.
- > **PERMANENCE ÉDUCATIVE** Hôpital cantonal, maternité (D), 10-12 h. Education familiale 026 321 48 70.
- > **PRIÈRES** St-Justin: 7 h messe. Notre-Dame: 9 h messe. Providence: 10 h messe.

Internet

Poursuivez la lecture sur le Web avec les dossiers et les archives de La Liberté

www.laliberte.ch

CONSEIL D'ÉTAT

Brochette de promulgations, d'adoptions et de nominations

Lors de sa séance de mardi, le Conseil d'Etat fribourgeois a:

> **pris acte** du résultat du second tour de l'élection du préfet du district de la Sarine du dimanche 22 juin 2008;

> **promulgué**, aucune annonce de demande de référendum n'ayant été déposée dans le délai légal de trente jours, la loi du 7 mai 2008 modifiant la loi sur la Banque cantonale de Fribourg (durée du mandat du président du conseil d'administration) (entrée en vigueur: 1^{er} juin 2008);

> **promulgué**, aucune annonce de demande de référendum n'ayant été déposée dans le délai légal de trente jours, la loi du 8 mai 2008 modifiant la loi sur la protection des données (adaptation au droit international, en particulier aux accords Schengen/Dublin) (entrée en vigueur: 1^{er} décembre 2008);

> **promulgué**, aucune annonce de demande de référendum n'ayant été déposée dans le délai légal de trente jours, la loi du 8 mai 2008 abrogeant la loi d'application de la législation fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire (entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2009);

> **promulgué**, aucune annonce de demande de référendum n'ayant été déposée dans le délai légal de trente jours, le décret du 7 mai 2008 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'acquisition et la transformation de l'immeuble de la Clinique Garcia, destiné à l'Institut Adolphe Merkle pour les nanosciences (entrée en vigueur: immédiatement);

> **promulgué**, aucun recours n'ayant été déposé contre la validité de la votation populaire cantonale du 1^{er} juin

2008, la loi du 9 mai 2007 modifiant la loi sur le droit de cité fribourgeois (entrée en vigueur: 1^{er} juillet 2008);

> **promulgué**, aucun recours n'ayant été déposé contre la validité de la votation populaire cantonale du 1^{er} juin 2008, le décret du 12 décembre 2007 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du réaménagement des bâtiments et des nouvelles constructions du Collège de Gambach (entrée en vigueur: immédiatement);

> **adopté et transmis** au Grand Conseil un projet de loi d'adaptation à la loi sur le Tribunal fédéral (accès à une autorité judiciaire en matière de droit public);

> **adopté et transmis** au Grand Conseil un projet de loi modifiant la loi sur les impôts communaux (abolition de l'impôt personnel);

> **adopté et transmis** au Grand Conseil un projet de décret portant dépôt d'une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale (production de denrées alimentaires - conditions inacceptables dans le sud de l'Espagne);

> **adopté et transmis** au Grand Conseil un rapport sur le postulat Christine Bulliard et Yvonne Stempfeler concernant les possibilités d'accueil dans notre canton pour les personnes handicapées physiques nécessitant des soins;

> **nommé** Gilbert Monneron, vice-président du conseil d'administration d'Otis Suisse, à Villars-sur-Glâne, en qualité de président du conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg pour la période ordinaire du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2011;

> **nommé** Isabelle Chassot, conseillère d'Etat, directrice de l'Instruction publique, de la culture et du sport, à Granges-Paccot, et Nadia Savary, syndique, à Cugy, ainsi que Christophe Chardonnens, préfet du district de la Broye, à Montbrelloz, Jean-Marcel Juriens, retraité, ancien directeur du CO de la Broye, à Estavayer-le-Lac, et Nicolas Renevey, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré, à Fribourg, en qualité de représentants fribourgeois du Conseil du Gymnase intercantonal de la Broye, pour un mandat de quatre ans (juillet 2008 à juin 2012);

> **modifié** la liste figurant dans l'arrêté N° 598 du 7 juin 2006 déléguant à certaines communes l'autorisation à légaliser les signatures apposées sur les actes sous seing privé (adjonction de la commune de Bulle). |